



# CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du 5 DECEMBRE 2012

## ORDRE DU JOUR

- 1) Appel.
- 2) Admissions-assermentations / démissions.
- 3) Adoption du PV de la séance du 7 novembre 2012
- 4) Préavis 09 / 2012, Règlement communal sur les déchets.
- 5) Préavis 10 / 2012, construction d'un Refuge forestier.
- 6) Election d'un scrutateur suppléant.
- 6b) Election d'un membre du Conseil au Comité Fonds Ener.
- 7) Communications municipales.
- 8) Propos du Président.
- 9) Divers.

### APPEL, ORDRE DU JOUR.

- |    |               |  |
|----|---------------|--|
| 01 | Appel         | 12 membres se sont préalablement excusés, 1 absent et <b>29</b> sont présents.   |
| 02 | Ordre du jour | L'ordre du jour est modifié comme suit: <b>ajout du point 6b</b> , élection d'un membre du Conseil au Comité du Fonds Energie. |

### ADMISSIONS - ASSERMENTATIONS / DEMISSIONS

- |    |           |   |
|----|-----------|---|
| 03 | Assemblée | Le bureau a reçu un courrier de Mme et Mr Harriet qui annoncent leurs démissions de l'assemblée pour cause de déménagement. Notre législatif se compose aujourd'hui de <b>42</b> membres. |
|----|-----------|---|

### ADOPTION PV du 7 novembre 2012

- |    |               |  |
|----|---------------|--|
| 04 | PV 07.11.2012 | Ce document est <b>accepté</b> tel que présenté <b>par 28 voix</b> . |
|----|---------------|--|

### PREAVIS NO 09 / 2012, Règlement communal sur les déchets.

- 05 Règlement sur les déchets
- La commission de gestion, qui a rencontré la Municipalité le 26 novembre, présente son rapport par la voix de Mme Ulliel, rapporteur. L'analyse de la commission l'amène à recommander l'adoption de ce règlement et de ses annexes par l'assemblée, à qui Mr le Président passe la parole. **Mr Valsesia** soutien la demande de la commission en précisant que la solution présentée permet à la commune une indépendance par rapport aux positions et réactions de VALORSA, ( augmentation des coûts ). Ceci est bien sûr possible grâce à notre situation financière qui nous permet d'investir dans une installation " molok ".
- Claude-A Gebhard** intervient sur la taxe forfaitaire, et la situation des agriculteurs avec les plastics agricoles. Il pense à la possibilité d'acquérir une presse afin de réduire les volumes.
- L Breton** relève que son entreprise de lutherie qui devra payer une taxe ne produit que des déchets de bois, directement recyclables par le fourneau. Y Schopfer répond qu'il s'agit là d'une taxe " solidaire ".
- Ch Pittet** s'interroge de l'impact de ces coûts supplémentaires sur une famille avec des enfants ( pampers ). Y Schopfer précise qu'un arrangement serait possible en cas de problèmes évidents. Il ajoute que les sacs de 110 l peuvent être utilisés.
- H Nyffenegger** demande pourquoi il n'y a pas deux endroits de collecte ? Y Schopfer donne les explications mentionnées dans le préavis.
- D Breton** pense que l'endroit de collecte du village est inadapté pour des raisons de sécurité. Ch Perret-Gentil précise qu'un seul aménagement léger de la place de parc rendra le site tout à fait adapté et sécurisé. Il en va aussi de la responsabilité de chacun d'éviter les situations à risque.
- Mr le Président** demande le vote: **le préavis n° 09 / 2012 est accepté par 25 oui**, 1 non et 3 abstentions.

#### PREAVIS NO 10 / 2012, construction d'un Refuge

- 06 Projet Refuge
- Mr Menzel donne la parole à **Mme Ulliel** qui dévoile à l'assemblée l'analyse de la commission sur le sujet; il y est demandé de prévoir la construction d'un four à pain qui pourrait être intégré au projet de refuge. Des suggestions au niveau du mobilier ( chaises ) et du règlement d'utilisation sont proposées.
- J Stoudmann** relève que le règlement sera établi par la Municipalité, mais que des suggestions de citoyens seront toujours bienvenues. Il précise aussi, dans la discussion sur les équipements, que la charpente devrait pouvoir être taillée en bois de nos forêts des Bougeries.
- J-P Guignard** souhaiterait la pose d'un lave-vaisselle. **Ci-A Gebhard** revient sur la faisabilité d'un refuge en rondins; Mr le Président précise que l'assemblée se prononcera sur le préavis et le projet présenté ( construction en parois bois lambris ).
- D Breton** constate que, par un chauffage par poêle à bois, il faudra préchauffer le local en avance. Elle se demande aussi si ce projet est assez grand; J Stoudmann précise que la surface au sol autorisée est de 120 m2 maxi. **L Breton** demande s'il s'agit de lambris ou madriers et s'il est prévu une fontaine ? Le chef de projet répond que oui en lambris et non à la fontaine.
- Ch Pittet** demande quelles sont les structures entourant le refuge ? J Stoudmann mentionne un chemin d'accès deux traces, des places de parc au niveau de l'entrée de la forêt, une fosse de vidange des eaux usées, ainsi que eau et électricité.
- La parole n'est plus demandée, l'assemblée passe au vote: **le préavis 10 / 2012 est accepté** tel que présenté **par 26 voix**, 2 oppositions et une abstention.

#### ELECTION d'un membre du Conseil au Comité Fonds Energie

- 
- 07 Fonds DDENR Mr le Syndic annonce que le règlement de ce Fonds est aujourd'hui signé par la chancellerie et qu'une fois le comité élu, il pourra valablement fonctionner. Il relève aussi que les deux représentants municipaux seront Mr Valsesia et Mr le Syndic qui y siège d'office. Quelques séances de mise en place seront certainement nécessaires dans le premier trimestre de fonctionnement, puis la charge de travail sera définie par le volume des demandes. Mr Menzel demande si un membre du Conseil se porte volontaire; **Ph Sutter** se lève, il **est élu** par acclamation de l'assemblée.

---

**ELECTION d'un scrutateur suppléant.**

---

- 08 Bureau du Conseil Suite au départ de Mme Carole Harriet, le bureau doit être complété par l'élection d'un scrutateur suppléant. Mr le Président sonde l'assemblée qui voit Mme **Anne Spycher** se proposer pour ce mandat; nouvelle **élection par acclamation.**

---

**COMMUNICATIONS municipales**

---

- 09 Vincent Denis Mr le Syndic rappelle la soirée du 20 décembre qui verra se dérouler traditionnellement les petits comptes, l'accueil des nouveaux électeurs et citoyens. Ainsi que, à la suite, la verrée de fin d'année ouverte à tous.

---

**PROPOS du Président**

---

- 10 François Menzel Mr le premier citoyen fait part de son souhait de voir, et surtout d'entendre sa commune connue pour autre chose que sa fiscalité avantageuse ou les enquêtes journalistiques relatant des moments bien tristes de notre vie villageoise. Il relève que si les habitants de Vaux n'ont à ce jour pas de sobriquet, ils pourraient s'appeler " les Pelikans " le village ayant fait coulé beaucoup d'encre et agité bien des plumes. .. Applaudissements nourris.

---

**DIVERS**

---

- 11 Claude-Alain Gebhard souhaite que la Municipalité convoque une séance de presse pour annoncer le lancement du Fonds DDENR.
- 12 Annie Oulevey-Bachmann demande, dans le cas où une chênaie était créée après un abattage aux Bougeries, si les enfants du Village pourraient être invités à la plantation des arbustes.
- 13 Vincent Denis répond par l'affirmative aux deux requêtes ci-dessus.
- 14 Christophe Pittet rappelle à l'assemblée le Noël à la Chapelle de Vaux le 17 décembre, avec organisation d'une saynète avec les enfants du village.

---

**FIN DE SEANCE**

---

Mr le Président lève la séance à 21h20

Le Président François Menzel. Le secrétaire Raymond Stoudmann.